

# LE « PERMIS DE VÉGÉTALISER » : PASSEZ À L'ACTION !

Une formation proposée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude, en partenariat avec le Département de l'Aude et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais.

Cette session de formation apportera aux élus et techniciens des collectivités des connaissances techniques et une méthode pour la mise en place du permis de végétaliser. Les participants doivent s'inscrire obligatoirement



© Maxime Remyse

## JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

de 13h30 à 17h00  
à Labastide D'Anjou(11)  
Espace Culturel et Associatif



## Contexte

Dans un contexte de changement climatique, avec des épisodes caniculaires plus fréquents, la minéralisation des centres de nos villes et villages est préoccupante. Elle engendre notamment des phénomènes de surchauffe en été, une imperméabilité des sols empêchant l'infiltration des eaux et favorisant les inondations, et un recul de la biodiversité.

Il est important de faire évoluer la situation si l'on veut garder des cœurs de villages attractifs, agréables et confortables en toute saison, pour les habitants comme pour les visiteurs. Cette volonté est du ressort des communes, mais elles ne sont pas les seules à pouvoir agir et il semble important, aujourd'hui, d'unir les actions publiques et privées, en associant les habitants. La démarche du « permis de végétaliser » permet ainsi d'élargir les actions de végétalisation, de sensibiliser les administrés et d'encourager leur participation, en partenariat avec la commune.

## Les objectifs

Montée en compétences sur :

- L'intérêt du végétal :

Quels sont les bienfaits du végétal en ville tant pour le bien-être et la santé que pour les équilibres naturels, ou encore pour l'économie et l'attractivité du territoire.

- Les démarches de végétalisation

- Le permis de végétaliser :

Parmi les différentes manières de favoriser le végétal en ville, la formation développera particulièrement la démarche de « permis de végétaliser ».

On verra notamment la procédure à mettre en place pour les communes, les grandes étapes à suivre, des exemples de documents encadrant le permis, à savoir le formulaire de demande de permis de végétaliser et la charte...

## Les intervenants

- Juliette Carré, paysagiste au CAUE de l'Aude.

- Henri Pradalier, 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie de Saint-Michel-de-Lanès et J.-C. Chêne, agent technique.

- Catherine Roi, architecte-urbaniste, 1<sup>ère</sup> adjointe à la mairie de Bages.

## Les moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques

- Échanges d'expériences

- Remise d'un dossier complet et pratique comprenant :

>Fiche explicative de la démarche à destination des particuliers

>Fiche explicative « procédure : les grandes étapes »

>Fiche méthode détaillée à destination des élus

>Guide pratique des plantations à destination des communes et des habitants (palette végétale...)

>Un exemple de charte et de formulaire de demande de permis

# Programme de la formation

13h30 - Accueil Café

14h00 - Propos introductifs

14h15 - L'intérêt du végétal // Juliette Carré

14h45 - Des initiatives de plantation dans l'Aude :

- Présentation du chantier participatif *Des grimpances dans la rue*, à Saint-Michel-de-Lanès. Par Henri Pradalier et J.-C. Chêne.

- Présentation de différentes démarches de végétalisation : plantation du hameau des Pesquis et du cœur de ville de Bram, par Catherine Roi.

15h45 - Le permis de végétaliser // Juliette Carré, avec la participation d'Olivier Baron des Pépinières départementales de l'Aude.

Présentation de la démarche et du guide pratique de mise en œuvre.

17h00 - Remise du dossier pratique

## Public :

- Élus des communes

- Techniciens des communes

## Pré-requis :

Aucun pré-requis exigé pour cette formation

## Coût :

Cette formation est prise en charge par le CAUE de l'Aude

## Inscriptions :

Sur inscription jusqu'au 31 octobre

2024 via le formulaire en ligne:

<https://tinyurl.com/5hyv4yuv>

## Contacts :

CAUE de l'Aude

- Eric Ciappara :

04 11 48 00 47 / 06 50 32 58 74

[e.ciappara.caue11@gmail.com](mailto:e.ciappara.caue11@gmail.com)

- Carine Biasutti :

04 68 11 56 20

[caue.aude@gmail.com](mailto:caue.aude@gmail.com)

PETR du Lauragais

- Julie Gouet

06 70 19 34 08

[julie.gouet@payslauragais.com](mailto:julie.gouet@payslauragais.com)

## Informations pratiques

**Accessibilité :** les salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

**Adresse :**

Espace Associatif et Culturel, route de la Diligence

11320 Labastide d'Anjou

localisation :

<https://tinyurl.com/3ymts8d6>